

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

Rapport d'évaluation

Licence Professionnelle Gestion et animation de ludothèques

- Université Bordeaux Montaigne

Vague A – 2016-2020

Campagne d'évaluation 2014-2015

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

Pour le HCERES,¹

Didier Houssin, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2014-2015

Présentation de la formation

Champ(s) de formation : Arts, Culture et Création

Établissement déposant : Université Bordeaux Montaigne

Établissement(s) cohabilités : /

Établissement(s) partenaires : Université de Caen ; Université de Bordeaux

La licence professionnelle (LP) de dénomination nationale *Activités culturelles et artistiques* spécialité *Gestion et Animation de Ludothèques* de l'Institut Universitaire de Technologie (IUT) de l'Université Bordeaux Montaigne a ouvert en septembre 2010. Elle dispense l'inégalité de ses enseignements à Bordeaux même et est pilotée par une maître de conférences en Sciences de l'Education.

La LP présente comme finalité professionnelle la direction, la gestion et l'animation de ludothèques à travers la mise en place des objectifs scientifiques et pédagogiques organisés autour de :

La création, et l'animation d'une ludothèque

La gestion et les enjeux juridiques du fonctionnement d'une ludothèque

Les publics (psychologie de l'enfant, sociologie du jeu, de l'adolescent)

La découverte et la connaissance du terrain (histoire et sociologie du jeu et du jouet, évolution et nouvelles pratiques, auteurs, illustrateurs, industries)

A cette organisation s'ajoutent la mise en place des projets tuteurés et des stages ainsi que des journées de métiers.

Sans pour autant que cela soit mentionné explicitement, on déduit que la LP fonctionne en tant que formation initiale classique.

Avis du comité d'experts

La licence professionnelle *Gestion et Animation de Ludothèque* présente clairement ses objectifs pédagogiques, à savoir la formation aux métiers de ludothécaire, en termes de création, de gestion et d'animation d'une ludothèque. La formation organise sa maquette pédagogique autour de ce triple objectif et parvient à proposer des contenus pédagogiques en cohérence avec les objectifs professionnels visés : savoirs théoriques (sociologie des publics, sociologie, symbolique et histoire du jeu et du jouet, droit) et savoirs pratiques (ludoéconomie, animation de ludothèques). Les stages et les projets tuteurés permettant aux étudiants de se familiariser, voire de s'appropriier les enjeux du secteur professionnel en question, occupent une place importante du point de vue du nombre d'heures consacrées et du suivi mis en place afin de mieux encadrer ces deux activités à vocation professionnalisante. On constate par conséquent une forte adéquation du cursus, aussi bien en ce qui concerne la lisibilité de ces contenus que la cohérence de ces derniers, avec les objectifs professionnels visés.

Cette LP jouit d'un positionnement fort et unique aussi bien en ce qui concerne son environnement régional que national. En effet, elle est la seule formation en son genre pour la région Aquitaine. Pour ce qui est des autres régions, l'on compte deux autres formations équivalentes, soit la licence professionnelles *Métiers du jeu et du jouet* (Université d'Angers) et la licence classique *Interventions Sociales et Culturelles* (Université Paris 13, parcours *Médiations Culturelles et Interventions Educatives* MCIE). L'équipe pédagogique étant constituée de six professionnels du secteur (ludothécaires), elle assure un très bon tremplin entre la dimension pédagogique de la formation et l'aspect pratique et professionnalisant. De ce point de vue, la présence des intervenants professionnels au sein de l'équipe pédagogique est

très satisfaisante. En revanche, nous regrettons le fait que le dossier ne fournisse pas d'indication sur le volume horaire des enseignements assurés par les intervenants professionnels. Par ailleurs, les collaborations avec nombre de structures - ludothèques, centres d'animation, Association des Ludothèques Françaises (ALF), Ludopôle de Lyon, magasin Casse Noisette à Bruxelles - assurent également un lien fort entre la dimension pédagogique et la potentielle professionnalisation des étudiants. En revanche, le dossier, bien que détaillant ces partenariats, ne précise pas leur fonctionnement : s'agit-il des structures accueillant des stagiaires ? de potentiels futurs employeurs, des commanditaires de projets tuteurés ? De ce point de vue, la présentation de la formation au regard du contexte socio-économique pourrait être optimisée. Soulignons également les liens établis avec des équipes de recherche (Laboratoire Cultures Education Sociétés (LACES) EA 4140, UMR Aménagement Développement Environnement Sociétés (ADES) 5185 CNRS) et avec l'Observatoire Universitaire International Education Prévention de l'Université Paris Est Créteil, et ce, malgré une nécessité moindre de se positionner dans l'environnement de la recherche, compte tenu des objectifs de la formation. Nous regrettons enfin l'absence d'informations concernant le lien entre cette licence Professionnelles et le DU (Diplôme d'Université) *Gestion & Animation de Ludothèques* de l'IUT de Bordeaux Montaigne, en termes de présence d'équipe pédagogique voire de recrutement des diplômés du DU dans la licence professionnelle présentement évaluée.

L'équipe pédagogique est composée de 8 membres, dont 2 maîtres de conférences (Sciences de l'Education ; Géographie) et 6 professionnels (ludothécaires). L'implication de l'ensemble de l'équipe pédagogique aussi bien dans le suivi des stagiaires, dans l'encadrement des projets tuteurés, dans la participation aux commissions pédagogiques, dans le recrutement des étudiants, que dans le conseil de perfectionnement et la réflexion constante sur l'évolution et le réajustement des contenus pédagogiques mérite d'être soulignée, car cela contribue de façon très positive et décisive à l'encadrement des étudiants. En revanche, le dossier ne relate pas les enseignements pris en charge par les différents membres de l'équipe pédagogique qui est représentée faiblement par le corps des enseignants-chercheurs (2/8), ce que l'on peut regretter.

Malgré l'irrégularité des effectifs par année universitaire, ce qui peut s'expliquer par le caractère récent de cette formation, on peut constater une hausse du nombre d'étudiants accueillis (18 en 2013). En revanche, l'ensemble du dossier ne rend compte ni du taux de réussite des étudiants de façon globale (uniquement les résultats pour l'année 2011-2012 sont relatés), ni de l'insertion professionnelle ou de la poursuite d'études des diplômés. Ce manque d'information est fort regrettable.

Éléments spécifiques de la mention

<p>Place de la recherche</p>	<p>Même si la place de la recherche est assez peu pertinente pour une LP, il importe néanmoins de souligner l'effort de partenariats avec des équipes de recherche ainsi que la constante activité de recherches des maîtres de conférences de l'équipe pédagogique de la formation.</p>
<p>Place de la professionnalisation</p>	<p>Selon le dossier, on constate une forte cohérence entre les débouchés envisagés et ceux constatés, cohérence qui n'est toutefois pas davantage explicitée par des données chiffrées (en termes de suivi de diplômés). La présence et l'implication des professionnels au sein de la licence permettent aux étudiants de se familiariser avec les différents métiers, ce qui est très appréciable. Par ailleurs, le format opté pour les rencontres professionnelles semble très opérationnel et fort satisfaisant ; elles sont organisées par les étudiants et pour les étudiants, ce qui oblige ces derniers à développer une posture à la fois réflexive et opérationnelle. Par ailleurs, la présence de l'association estudiantine, visant à promouvoir le métier de ludothécaire est également à noter et saluer. Il aurait été toutefois souhaitable d'accéder à davantage d'informations concernant le fonctionnement de cette association en termes de moyens d'action et de mise en place d'événements.</p>
<p>Place des projets et stages</p>	<p>On regrette l'absence d'informations détaillées quant au fonctionnement effectif des projets tuteurés. Dans le même ordre d'idées, le stage, d'une durée de 14 semaines, n'est pas davantage développé dans le dossier d'évaluation. Partant du principe que ces deux modules contribuent largement et de façon décisive aux processus de professionnalisation des étudiants, il est fort recommandé de les rendre plus explicites.</p>

Place de l'international	Un effort considérable est à souligner pour ce qui est de l'ouverture et des partenariats avec des équipes et structures internationales (intervenants belges et québécois; partenariats avec le Magasin Casse Noisette (Bruxelles) et l'International Toy Association). Nous regrettons toutefois l'absence d'informations explicites concernant le fonctionnement de ces partenariats ainsi que l'absence d'information concernant l'enseignement d'une langue étrangère dans le cadre de cette LP.
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite	Le recrutement est très qualitatif car il suit la procédure de sélection sur dossier, puis sélection sur entretien. C'est un très bon moyen de recrutement qui implique également un grand investissement de la part de l'équipe pédagogique. Par ailleurs on doit souligner le suivi individualisé des étudiants tant en période de cours que lors du stage.
Modalités d'enseignement et place du numérique	Les enseignements se font en présentiel. Le fonctionnement exclusif en Travaux Dirigés est pertinent et faisable pour une formation à effectifs relativement réduits. Une plateforme collaborative est également mise à disposition des étudiants sans pour autant que ses fonctionnalités et objectifs soient explicités.
Evaluation des étudiants	Les évaluations sont entièrement en cohérence avec une formation professionnalisante universitaire, réunissant des contenus pédagogiques théoriques et pratiques. Aussi, les examens classiques et les présentations orales et élaborations de dossiers correspondent-ils aux objectifs pédagogiques et professionnels de la formation. En revanche, nous regrettons l'absence de tableaux portant de façon détaillée sur les modalités de contrôle correspondant à chaque module pédagogique.
Suivi de l'acquisition des compétences	Malgré un encadrement fort des stages et des projets tuteurés, on peut regretter l'absence d'Annexe Descriptive au Diplôme (ADD) ou de livret de l'étudiant.
Suivi des diplômés	Même si le dossier évoque un « suivi annuel des parcours individuels » - que nous supposons avoir lieu après l'obtention du diplôme - ainsi que la participation d'anciens étudiants à des rencontres professionnelles en juin, il nous est impossible d'estimer et d'apprécier le suivi effectif de diplômés faute d'éléments concrets.
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation	Le conseil de perfectionnement n'a pas été, à l'heure actuelle, mis en place par la licence professionnelle. Il est en revanche question de l'instauration de commissions thématiques avec des intervenants professionnels et des partenaires dans une optique d'optimisation de la formation. Il est également difficile d'estimer et d'apprécier les procédures d'autoévaluation, ces dernières n'étant pas explicitées.

Synthèse de l'évaluation de la formation

Points forts :

- Une adéquation fine entre les contenus de la formation très clairement explicités et les compétences exigées dans le secteur professionnel visé.
- La présence au sein de l'équipe pédagogique et l'implication très forte de professionnels du cœur de métier.
- La rareté de la formation et son intégration dans les réseaux professionnels extrarégionaux et nationaux.
- Le suivi individualisé des étudiants, tant sur leur temps universitaire que sur le terrain du stage.
- La procédure de recrutement, très qualitative.

- L'ouverture à l'international.

Points faibles :

- La faible présence de titulaires au sein de l'équipe pédagogique.
- L'absence de fiche RNCP et d'ADD, et l'absence d'indications suffisamment précises concernant les modalités de contrôle.
- L'absence d'informations concernant l'insertion professionnelle des diplômés.
- Le lien avec le DU *Gestion et Animation de Ludothèques* de l'IUT de Bordeaux qui n'est pas explicité.

Conclusions :

La formation prépare les étudiants à des métiers clairement identifiés en mettant en place des objectifs en termes de connaissances et compétences en accord avec ces derniers. Parallèlement, elle jouit de son positionnement original dans l'espace territorial et national. Elle tire profit des connaissances et compétences des professionnels impliqués dans l'équipe pédagogique. De ces points de vue, elle fait preuve d'un fonctionnement cohérent quant aux attentes d'une licence professionnelle. Il nous semble cependant qu'un renforcement de l'équipe en termes de membres académiques serait adéquat et même recommandé. Soulignons enfin que malgré la grande lisibilité de l'architecture de la formation évaluée, le manque d'informations précises et chiffrées dans plusieurs domaines nuisent à une saisie globale du fonctionnement de cette licence, notamment quant à l'insertion professionnelle, objectif fondamental d'une LP.

Observations de l'établissement



Université
**BORDEAUX
MONTAIGNE**

Présidence

Date : Pessac, le 8 juillet 2015

OBSERVATIONS AU RAPPORT DE SYNTHÈSE DE L'HCERES

Aucune observation ne sera déposée pour cette mention.

Jean-Paul Jourdan
Président de l'Université Bordeaux Montaigne